



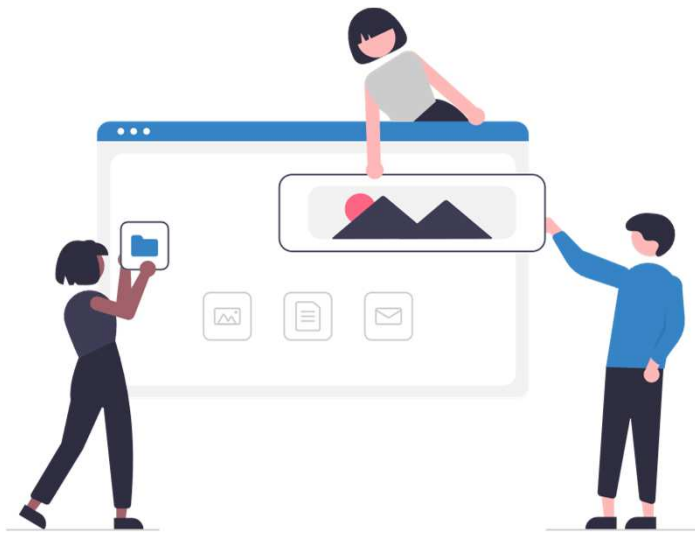
monenfant.fr

Projet « Transmission Automatique des  
Disponibilités » ponctuelles d'accueil en crèche

# Sommaire

1. Introduction
2. Présentation du projet Transmission Automatique des Disponibilités en crèche
3. Point de vue du gestionnaire
4. Annexes





# 1. Introduction

monenfant.fr

DXC  
TECHNOLOGY

# Monenfant.fr: un outil pour la déclinaison des politiques enfance et parentalité de la Cnaf

## Contexte et orientations



Une volonté de renouvellement de l'offre numérique proposée par la branche Famille.



Des objectifs stratégiques définis dans la Convention d'Objectifs et de Gestion entre l'État et la Cnaf 2018-2022, en matière de petite enfance et de parentalité.



Article 100 de la loi Asap  
-Fait de monenfant.fr le portail public national de référence pour la mise en relation de l'offre d'accueil et de la demande des familles ;  
-Systématise la communication des disponibilités d'accueil des assistants maternels et Eaje à la Cnaf via monenfant.fr.



Les grands objectifs de monenfant.fr

Des rencontres facilitées entre offres et besoins des parents pour l'accueil des enfants

Un soutien et une valorisation de l'accueil individuel au domicile des assistants maternels

Une plus grande visibilité des offres parentalité pour les familles

Un portail d'information pour tous les questionnements liés à la parentalité

# Monenfant.fr : un site de services

## Un site de référence pour les parents



Un référencement de la majorité des services financés par les Caf en petite enfance, enfance et parentalité.

A ce jour sont référencés et géolocalisés\* :

15 735 EAJE**	27 770 accueils de loisirs
2 337 MAM**	1 878 lieux d'accueil enfants-parents
3 417 RPE**	274 services de médiation familiale
	4 995 services de GAD
2 097 lieux d'information petite enfance	252 espaces de rencontre



Un module de recherche géolocalisé et interactif d'un mode d'accueil ou d'un service parentalité.



La simulation du reste à charge en crèche de son enfant et l'estimation de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje).



La possibilité pour les parents de demander des informations et d'être guidés dans leur recherche de mode d'accueil.



Un accès à des informations utiles tout au long de la vie de parents sous forme d'articles, d'actualités, ou encore de dossiers thématiques.

\* Chiffres du 23/03/2022

\*\*Établissement d'Accueil du Jeune Enfant, Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s, Relais Petite Enfance

## Un outil de travail et d'information pour les professionnels de la petite enfance



Un positionnement du site au sein du parcours naissance du [Portail national des droits sociaux \(Pnds\)](#).



L'opportunité pour les professionnels de la petite enfance d'être visibles (et de mettre à jour les informations) sur le portail public national de référence pour se faire connaître auprès des parents.



L'enrichissement de l'offre « assistant maternel » (projet d'accueil, disponibilité, tarifs, etc.).  
Inscription entièrement à la main des assistants maternels



Un module d'affichage automatique des places disponibles, agissant en faveur de « l'accueil occasionnel », afin de permettre aux gestionnaires des Eaje\*\* de renseigner leurs places disponibles à court terme.



Un contenu éditorial actualisé à destination des professionnels.

# Et un site réglementaire

L'article 100 de la loi ASAP du 07 décembre 2020 fait de monenfant.fr le portail public national de référence pour la mise en relation de l'offre d'accueil et de la demande des familles.

## Pour les assistants maternels

Date d'application au 1<sup>er</sup> septembre

Obligations de déclaration et d'information, notamment relatives à leurs disponibilités d'accueils

Concernant le non-respect de ces obligations, le premier manquement NE PEUT faire l'objet QUE d'un simple avertissement

**Décret relatif aux assistants maternels entré en vigueur le 30 août 2021**

Ajout de l'obligation d'inscription et de mise à jour deux fois par an des disponibilités des assistants maternels sur monenfant.fr.

Dispense les assistants maternels employés par des personnes morales du respect des obligations.

## Pour les Eaje

Date d'application au 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour tous les Eaje et par dérogation au 1<sup>er</sup> avril 2022 pour les Eaje Paje

Obligation de communiquer par voie électronique leurs disponibilités d'accueil ponctuelles.

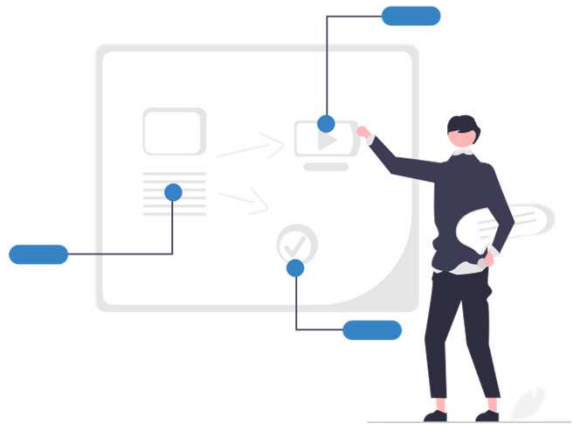
Pas de sanction prévue pour le moment concernant le non-respect de ces obligations

**Arrêté relatif aux Eaje entré en vigueur le 31 août 2021**

Chaque disponibilité est communiquée au plus tard le troisième jour précédant la date de cette disponibilité (J-3).

Les EAJE ont la possibilité d'utiliser la transmission de données informatisées ou le Back-office monenfant.fr.

Obligation de mise à jour 3 fois par semaine par logiciel ou 1 fois par semaine via le Back-office.



## 2. Présentation du projet « Transmission automatique des disponibilités » ponctuelles en crèche




monenfant.fr

DXC  
TECHNOLOGY

# Une volonté de simplification

Faciliter la démarche de déclaration des disponibilités des Eaje à travers une solution de transmission des données depuis leurs logiciels de gestion.



- 01** Simplifier |  Une solution qui s'intègre directement dans le logiciel du gestionnaire
- 02** Optimiser |  Ne pas alourdir la charge de travail des Eaje
- 03** Organiser |  Respecter la logique d'organisation et de fonctionnement d'un Eaje (processus de demande et octroi d'une place d'accueil disponible à la main du gestionnaire).

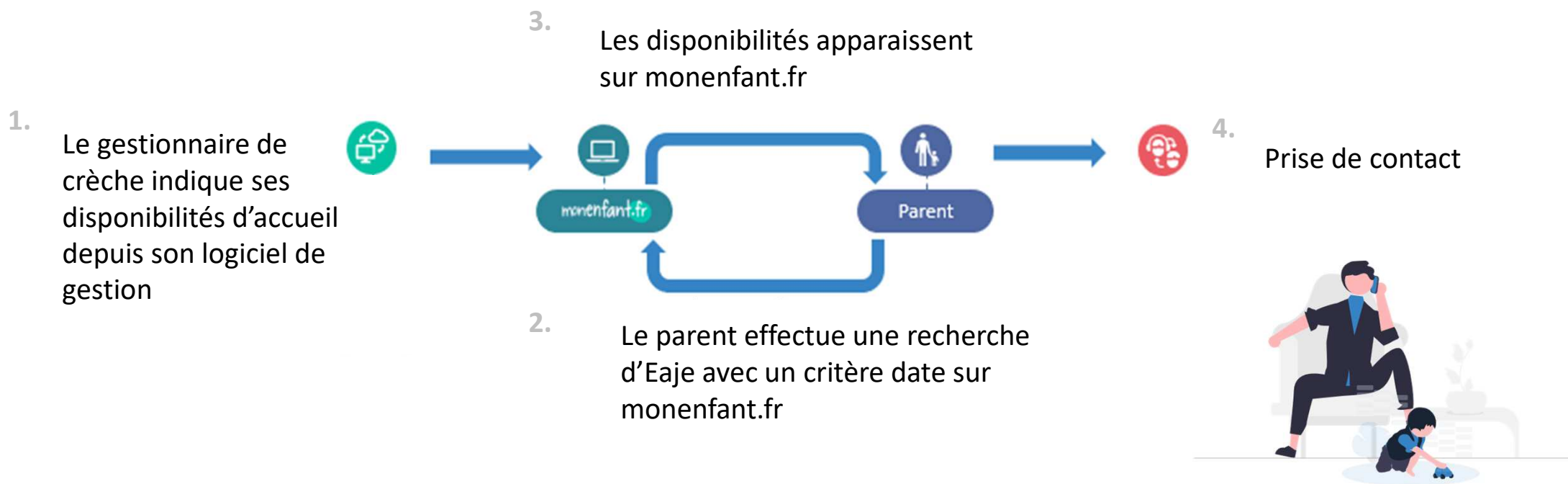


Améliorer la cohérence et la lisibilité en matière d'offre de service pour les familles, avec une entrée unique pour les usagers et agents. Positionner monenfant.fr comme site public de référence sur le secteur de la petite enfance, et notamment de la recherche d'un mode d'accueil.



# Le projet

Dans une démarche d'amélioration des solutions proposées à ses partenaires, monenfant.fr a mis en place le projet de « Transmission Automatique des Disponibilités » (TAD) d'accueil ponctuelles en crèche depuis un logiciel de gestion.



# Comment cela fonctionne en pratique ?

Le gestionnaire de crèche met à jour ses disponibilités d'accueil dans son logiciel de gestion.

Les disponibilités d'accueil ponctuelles, sont des journées ou des demi-journées disponibles au cours de la période allant de J+3 à J+30, résultant en particulier d'absences prévues ou d'une certaine durée, d'enfants occupant des places régulièrement.

Les données sont envoyées à monenfant.fr dès lors que l'éditeur de logiciel a fait le nécessaire pour se connecter au site.



La fonctionnalité permet d'afficher les disponibilités ponctuellement disponibles **en crèches de j+3 à j+30** lorsqu'un utilisateur effectue une recherche de crèches.



**Le guichet unique / commission d'admission continue de perdurer.** L'affichage des disponibilités ponctuelles constitue une information complémentaire.



Maintien du dispositif existant permettant de communiquer manuellement ses disponibilités via son compte monenfant.fr.



**Montée en charge progressive** des différents partenaires autour du projet.

# Deux canaux de transmission des disponibilités pour les Eaje

Désormais, deux possibilités sont offertes aux Eaje pour communiquer ses disponibilités :



1



**Renseignement manuel** des disponibilités sur le back-office monenfant.fr

2



Envoi des disponibilités depuis les **logiciels de gestion** des Eaje pour un affichage sur monenfant.fr



- La loi indique qu'il y a deux possibilités de communiquer ses disponibilités.
- Il n'y a aucune obligation pour les gestionnaires de passer en mode automatique, ils peuvent renseigner leurs disponibilités en mode manuel s'ils le souhaitent.
- Aucune validation post saisie des disponibilités n'est à faire par les Caf, quel que soit le mode de transmission.

# Les effets attendus



Une opportunité pour améliorer la visibilité des disponibilités d'accueil en crèche au bénéfice des parents, des enfants et des établissements.



Pour les **gestionnaires** ce service permet :

- De gagner en visibilité ;
- D'optimiser le taux d'occupation de la structure ;
- De conserver la maîtrise totale du volume des places mises en visibilité ;
- De mettre à jour leurs disponibilités en temps réel sans double saisie.

monenfant.fr

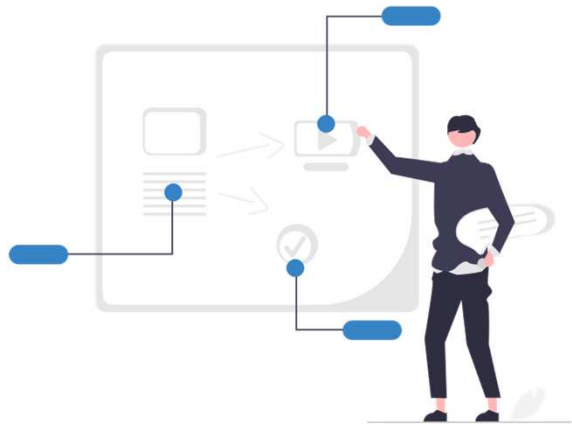
Pour les **enfants**, ce service permet :

- La possibilité d'être accueilli au sein d'un accueil collectif ;
- De se sociabiliser ;
- De bénéficier d'une première sensibilisation à un accueil en collectivité ;
- D'avoir des parents plus sereins, soutenus dans leurs besoins et démarches.



Pour les **parents**, ce service permet :

- De consulter les disponibilités à court terme ;
- De répondre à leurs besoins d'accueil temporaire ;
- D'accéder à un mode d'accueil qui semble inaccessible ;
- De se faire connaître auprès de la crèche.



### 3. Point de vue du gestionnaire

monenfant.fr

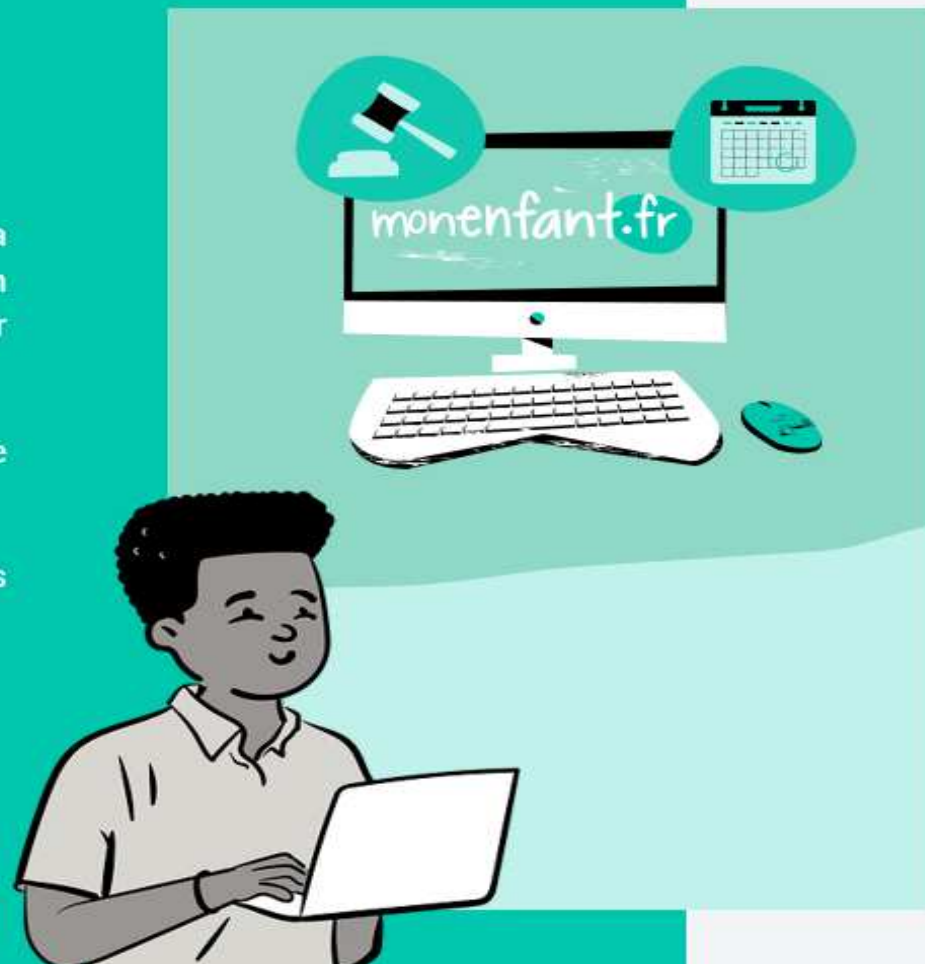
DXC  
TECHNOLOGY

# Schéma validation de l'envoi des disponibilités par le gestionnaire

Hervé, gestionnaire de crèche, a entendu parler de l'article 100 de la loi du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (Asap), qui prévoit l'obligation pour les crèches d'indiquer leurs disponibilités d'accueil ponctuelles sur le site monenfant.fr.

Il connaît bien monenfant.fr puisqu'il a rempli la fiche de référencement pour que sa structure soit affichée sur le site.

Il contacte donc la Caf de son département afin de connaître les démarches pour afficher ses disponibilités sur monenfant.fr.



# Schéma validation de l'envoi des disponibilités par le gestionnaire

Et c'est quoi  
une disponibilité  
d'accueil  
ponctuelle ?



Responsable de crèche

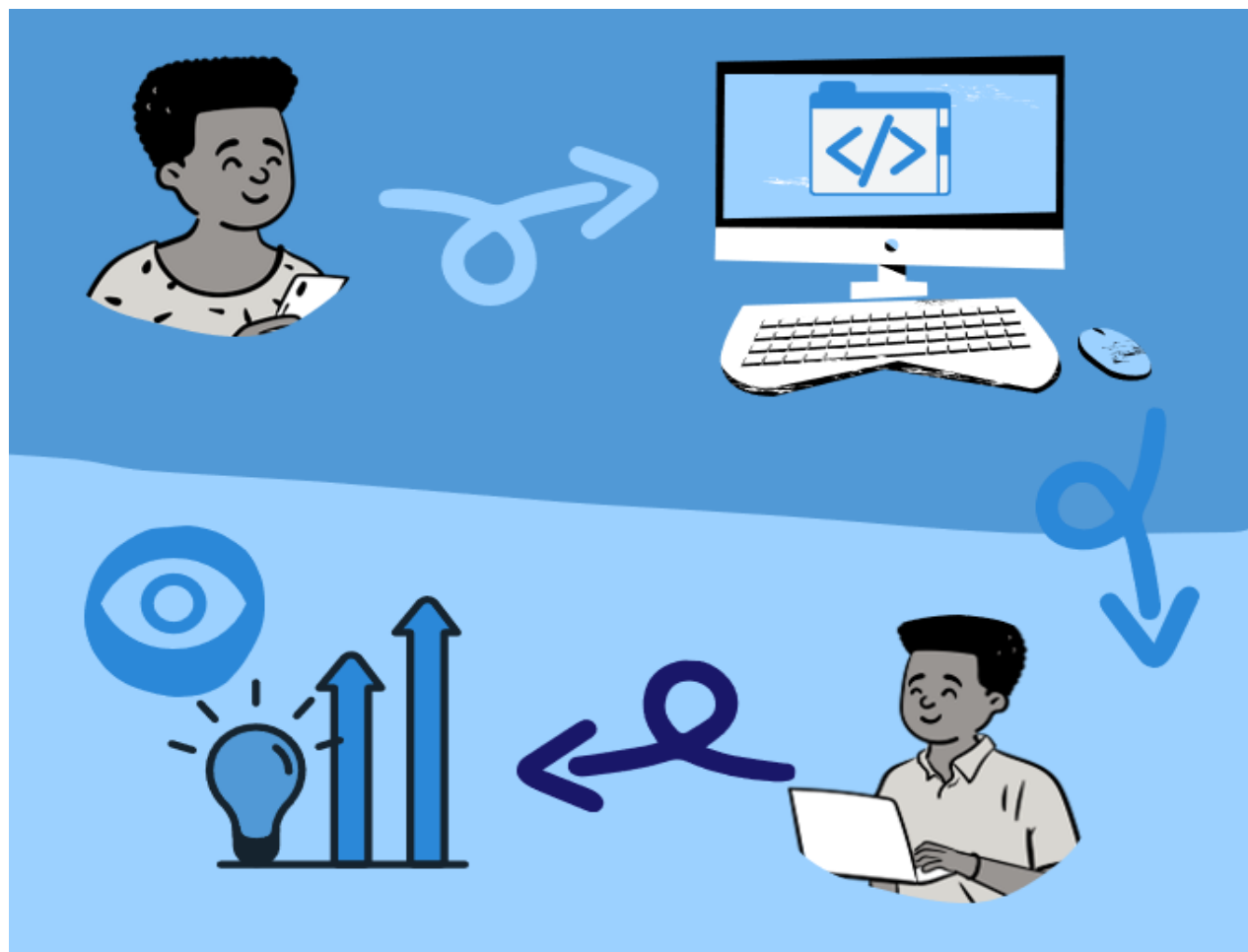
Une « disponibilité d'accueil ponctuelle » désigne une place disponible rapidement pour une nouvelle famille, sur des journées ou des demi-journées et au cours de la période allant de J+3 à J+30, résultant en particulier d'absences prévues ou d'une certaine durée, d'enfants occupant des places régulièrement.

Ce sont des places qui ne seront pas attribuées dans le cadre des procédures habituelles de la crèche notamment via les commissions d'admission des collectivités.

De plus, c'est le gestionnaire qui indique les disponibilités qu'il souhaite afficher. Celles-ci sont directement envoyées depuis son logiciel de gestion lorsqu'il souhaite les rendre visibles sur monenfant.fr.

Ce service n'a ni pour objectif ni pour effet de remettre en cause les processus d'attribution des places de crèches déjà existants (commission d'attribution, liste d'attente).

# Schéma validation de l'envoi des disponibilités par le gestionnaire



Hervé contacte donc son éditeur de logiciel afin de lui parler de cette solution. Il lui indique qu'il peut prendre contact avec l'équipe projet monenfant.fr afin d'adapter son logiciel : [monenfant.cnaf@cnaf.fr](mailto:monenfant.cnaf@cnaf.fr).

Dès que son éditeur à fait le nécessaire pour se connecter à monenfant.fr, Hervé peut renseigner dans son logiciel les disponibilités d'accueil ponctuelles qu'il souhaite rendre visible aux parents.

En mettant en ligne ses disponibilités d'accueil ponctuelles sur monenfant.fr, Hervé s'assure d'une plus grande visibilité de sa structure auprès d'un large public de parents. Le portail monenfant.fr lui offre une vitrine supplémentaire et favorise l'accès aux modes de garde collectifs pour les enfants qui n'en bénéficient pas.



# Schéma validation de l'envoi des disponibilités par le gestionnaire

Quelques jours plus tard, Hervé reçoit l'appel d'un parent qui a vu une disponibilité d'accueil ponctuelle dans sa structure sur le site monenfant.fr.

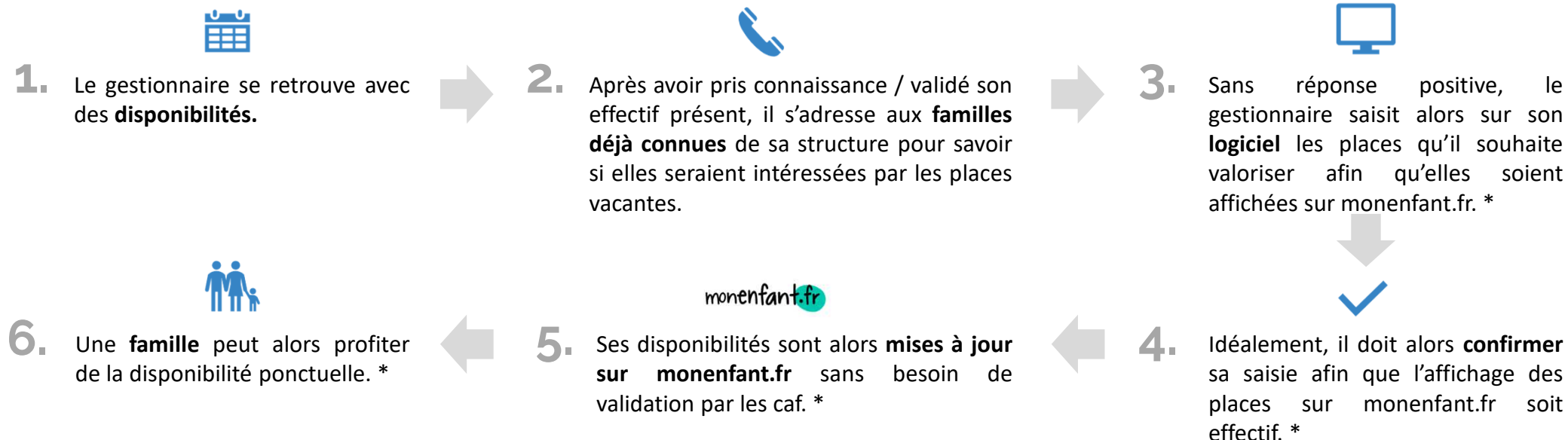
Hervé lui fait part des modalités d'accueil et des différentes formalités. Ils conviennent alors d'un rendez-vous pour effectuer les démarches administratives et organiser l'accueil de l'enfant.



L'enfant et sa famille sont désormais connus auprès de la structure d'Hervé, ce qui facilitera les potentiels prochains accueils.



# Schéma validation de l'envoi des disponibilités par le gestionnaire



**3. Il s'agit de référencer/afficher uniquement les places que le gestionnaire souhaite valoriser / rendre visibles**, ce qui permet à l'EAJE de moduler/limiter les places qu'il souhaite communiquer. La proportion des places disponibles que le gestionnaire souhaite afficher sur monenfant.fr est donc à sa main.

**4.** Même si cela nécessite une action du gestionnaire, **la Cnaf préconise** qu'il y ait une vérification manuelle afin que les données qui nous soient envoyées soient vérifiées par le gestionnaire et correctes.  
**Attention : le processus de validation est propre à chaque éditeur.**

**5.** Les Eaje doivent communiquer leurs disponibilités de la manière suivante :

- 1x par semaine manuellement
- 3x par semaine minimum via un logiciel de gestion.

Pour la saisie manuelle, il y a possibilité de copier/coller ses disponibilités.

**6.** Maintenant que la famille est connue de la structure, l'enfant pourra bénéficier d'un accueil occasionnel.



## 4. Annexes

monenfant.fr

DXC  
TECHNOLOGY

# Recherche d'une disponibilité d'accueil occasionnelle : maintien de l'affichage classique de monenfant.fr

**MODE D'ACCUEIL**    ACCUEIL DE LOISIRS    ACCOMPAGNEMENT ET INFORMATION DES FAMILLES    ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Crèche ?     Assistant maternel ?     Maison d'assistants maternels ?

Relais assistants maternels ?     Service de garde à domicile ?

Où ? Fontainebleau, Seine-Et-Marne, Île-de-France    Proximité : 250 m — 30 km

Les disponibilités sont transmises par les crèches et répondent à des besoins d'accueil ponctuels. Cette fonctionnalité est en cours de construction et les disponibilités seront progressivement enrichies par les crèches.

A partir de (facultatif) 13/02/2021

**Rechercher**

Initialisation de la recherche (écran d'accueil)

Affichage des résultats par proximité puis par date de 1<sup>ère</sup> disponibilité

**Crèche "123Soleil"** à 1.7 km  
1 Rue des Courtils 77210 Avon  
09 72 39 83 17  
avon@creches123soleil.fr  
Disponibilité dès le 25/02  
Présentation

Voici la liste des crèches à proximité mais ne répondant pas à vos critères de disponibilités

**Crèche Les Petites Canailles Fontainebleau** à 124 m  
19 Rue Paul Séramy 77300 Fontainebleau  
01 58 83 48 37  
Disponibilité  
Présentation

**Doudou Crèches** à 894 m  
9 Rue Lagorsse 77300 Fontainebleau  
06 31 90 33 95  
Disponibilité  
Présentation

# Affichage des disponibilités dans la fiche structure

**INFOS PRATIQUES** | PRÉSENTATION | MODALITÉS

### DISPONIBILITÉS

Les disponibilités affichées répondent à des besoins d'accueil ponctuels. L'information est transmise directement par les crèches volontaires. Pour formuler votre demande d'accueil, veuillez contacter la crèche

Première disponibilité d'accueil : 06 mai 2022

MARS | Semaine du

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	1	
MARDI		
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI		
DIMANCHE		

● Place disponible   ● Place non disponible   ● Non travaillé

Affichage du tableau des disponibilités dans la fiche structure des Eaje en Front office

# Remplissage du calendrier des disponibilités des crèches

The screenshot shows a calendar interface for October. The main table displays availability for the week of October 8th to 14th. The table has columns for 'Matin' and 'Après-midi' and rows for days 'LUN. 08', 'MAR. 09', and 'MEO. 10'. The 'LUN. 08' row shows 3 available places in both periods. The 'MAR. 09' row is shaded with diagonal lines, indicating it is not worked. The 'MEO. 10' row shows 2 available places in the morning and 3 in the afternoon. A date selection pop-up is open, showing a calendar for September 2020 with the 8th selected. Below the calendar, there is a text input field containing '8 Sept 2020' and a 'Valider' button. A red banner at the bottom of the pop-up says 'Dupliquer mes choix sur la période sélectionnée'. A legend at the bottom of the main interface identifies the colors: green for 'Place disponible', red for 'Place non disponible', and grey for 'Non travaillé'.

	Matin	Après-midi
LUN. 08	3	3
MAR. 09	Non travaillé	Non travaillé
MEO. 10	2	3

The screenshot shows the same calendar interface as the previous one, but with a confirmation message displayed. The message reads: 'Votre semaine a bien été dupliquée sur la période : 8 Sept. 2020 au 26 Sept. 2020'. Below the message is a red banner with the text 'Dupliquer mes choix sur la période sélectionnée'. The legend at the bottom remains the same.

Votre semaine a bien été dupliquée sur la période :  
8 Sept. 2020 au 26 Sept. 2020

Affichage du tableau des disponibilités dans la fiche structure des Eaje en Back office